

Communiqué de presse, novembre 2021

## Recyclez vos bougies à la déchèterie DILAC

Recycler vos bougies plutôt que de les mettre dans votre sac taxé est désormais possible à la déchèterie DILAC, à Cortaillod. La fabrication des allume-feu écologiques K-LUMET, gérée par la Fondation les Perce-Neige, nécessite du petit bois, du carton, mais aussi de la cire. Grâce à votre geste écologique, vous fournissez ainsi de la matière première aux Perce-Neige qui pourront produire ces petits fagots de bois imbibés.

### Une nouvelle filière à DILAC

Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les usagers de la déchèterie DILAC (Déchèterie Intercommunale de LA Croix), à Cortaillod, auront la possibilité de se débarrasser de leurs bougies. La récupération de ces dernières sera en exclusivité destinée à la fabrication des allume-feu écologiques K-LUMET, produits dans les ateliers de travail à vocation socialisante de la Fondation Perce-Neige.

### Une collaboration gagnante

La création d'une nouvelle filière résulte toujours de la rencontre entre 2 besoins. Cette fois-ci, la Fondation Perce-Neige s'est approchée de Vadec SA pour répondre à ses besoins en cire. En effet, cette dernière, soucieuse de l'économie circulaire et travaillant avec de la matière première locale, s'est adressée à l'entreprise Vadec pour mettre en place la récupération des bougies sur le site de la déchèterie DILAC. Grâce à cette collaboration, l'usager pourra se délester du poids de ses bougies, gagner de la place dans son sac taxé et ainsi participer à une action utile d'un point de vue écologique et social.

### Mode d'emploi

La récolte des bougies demande un petit peu de rigueur afin que l'action soit efficace! En effet, les bougies doivent être jetées sans leurs pots en terre ou plastique et séparées de leur support en aluminium. De plus, elles ne doivent pas contenir de sable ou de végétaux (oranges séchées, bois,...) et la cire doit être vierge de paillettes.

Il est important de respecter cette propreté pour permettre un véritable recyclage et fournir une matière première qualitative.

### La construction d'un K-LUMET

Les chutes de bois correspondent à la base première d'un K-LUMET. Une fois calibré, ce dernier est assemblé, à la main, en petits fagots, cerclés ensuite par un morceau de carton, récupéré lui aussi depuis des rouleaux de papier toilette. Une mèche, préalablement imbibée de cire de bougie, est ensuite insérée au milieu de l'allume-feu. Ce dernier est alors plongé dans un bain de cire permettant au bois de ne pas sécher et favorisant une mise à feu pratique et simple.

Conditionnés dans des petits cartons, ces fagots sont vendus dans les points de vente agréés par la Fondation Perce-Neige: <https://www.k-lumet.ch/fr/>.

### Pour plus de renseignements

Fondation Perce-Neige  
Flavian Zimmermann  
Responsable commercial  
032 886 67 30

<https://www.perce-neige.ch/>

Vadec SA  
Amilcar Rodrigues  
Responsable de la déchèterie DILAC  
032 967 67 74

<https://www.vadec.ch/En-savoir-PLUS/Contact-et-horaires-2>

